



GRASSE À TOUS



Une voie citoyenne pour le Pays grassois

N° 19 - décembre 2014

ÉDITORIAL

par Paul EUZIÈRE

En créant "Grasse à Tous", nous avons voulu faire du seul intérêt général la priorité des priorités, l'axe constant de notre action en tant qu'association et qu'élus.

Depuis 2007, nous avons constamment agi pour dépasser les faux clivages partisans et rassembler sur le véritable enjeu : répondre aux besoins véritables des Grassois. C'est-à-dire de tous ceux qui vivent et travaillent à Grasse.

Il suffit de reprendre les interventions de nos élus sur notre blog (<http://grasseatous.viabloga.com>) pour constater que nous avons eu entièrement raison de nous opposer aux projets inadaptés de l'équipe Leleux et à sa gestion désastreuse souvent loin de la légalité.

Aujourd'hui, on est loin d'avoir tourné la page. D'abord parce que beaucoup d'élus municipaux de M. Viaud faisaient partie de la municipalité précédente et qu'ils ont tout approuvé et soutenu.

Ensuite parce qu'on continue les mêmes projets ruineux avec toutes les conséquences prévisibles pour les Grassois et notre ville.

Plus que jamais l'action citoyenne est donc nécessaire. Cela passe par une information sans tabous et le débat démocratique.

C'est la fonction de ce bulletin d'information de Grasse à Tous que nous nous efforcerons, avec votre aide et vos remarques, de compléter et d'améliorer.



Logements sociaux : 1 million d'€ d'amende



Damien Voarino

Au nom des élus "Grasse à Tous-Ensemble et Autrement", **Damien Voarino** a questionné le Maire au Conseil municipal du 1^{er} juillet au sujet du

logement social : sur les risques de constat de carence, de fortes pénalités de la part de l'Etat pour non respect de la loi. Il évoquait la somme de **500 000 €** inscrits au Budget 2014 et la possibilité de perdre le droit de préemption pour la Ville.

Ces remarques portaient du bilan catastrophique de la municipalité Leleux en matière de construction de logements sociaux entre 2011 et 2013. Depuis 2008, la proportion de logements sociaux dans le parc de logements de Grasse a chuté fortement.

Près de 14 % en 2008. Moins de 11% aujourd'hui. Pour répondre aux besoins, l'Etat en exigeait 20%. C'est désormais 25 %.

M. Viaud a balayé d'un revers de main les questions de Damien Voarino. Non seulement on ne payera pas de pénalités, mais on récupérerait 200 000 € !

Le 6 août, on a vu qui a dit vrai.

Le Préfet a pris un arrêté

Dans ce document est mentionné le taux de logements sociaux réalisés durant les trois dernières années : 1,5%. Pitoyable ! 98,5% non réalisés! Grasse est la dernière dans les AM.

Comment expliquer ce laxisme? Jusqu'à récemment, les pénalités dues au manque de logements sociaux étaient reversées à la Communauté d'Agglomération dont le président n'est autre que... M. Viaud. Sauf que, dans toute la France, l'Etat a dit : "on arrête ce petit jeu !"

C'est pour cela que des mairies ont rapidement mis en chantier des projets de logements sociaux afin de donner quelques gages de bonne foi dans la négociation avec l'Etat. A Grasse, à peu près rien n'a été fait.

L'irresponsabilité de la municipalité va donc se traduire par **une pénalité voisine de 1 million d'euros chaque année, pendant 3 ans...**

En même temps, **1 100 familles grassoises** qui ont déposé un dossier, attendent (certaines depuis des années) un logement décent.

suite en page 2 ...

Logements sociaux : 1 million d'€ d'amende

... suite de la page 1



Pendant des années la Municipalité a multiplié les autorisations de construire et ignoré volontairement les besoins en logements sociaux des Grassois

Le logement social n'a pas vocation à être un ghetto pour les pauvres. A Grasse, plus de 70 % de la population y est éligible :

- ✧ le PLS (Prêt Locatif Social) est accessible aux revenus inférieurs à 26 017 €uros par an pour une personne seule.
- ✧ le PLUS (Prêt Locatif à Usage Social) est réservé aux demandeurs dont le plafond de revenu est 20 013 €uros par an.
- ✧ le PLAI (Prêt Locatif Aidé d'Intégration) est lui accessible aux revenus inférieurs à 11 006 €uros par an.

Le logement social a une triple fonction : augmenter le parc locatif, donner un toit aux plus démunis, limiter l'inflation de l'ensemble des loyers du marché.

Soyons clairs. Il s'agit ici de **loger les Grassois** - tous les Grassois qui en ont besoin - dans des logements sociaux dont l'évolution montre qu'ils peuvent être de grande qualité et participer à une mixité sociale bien comprise et au mieux vivre général. Il est temps que la municipalité cesse de botter en touche. C'est pour nous une bataille prioritaire.

Verbatim "Je suis heureux de vous annoncer quelque chose qui vous a échappé mais vous allez vous en réjouir car vous êtes soucieux tout comme nous de voir l'amélioration du budget communal et cette pénalité de 500 000 € n'existe plus. Nous ne sommes pas pénalisés de 500 000 € mais crédités de 700 000 € car pour l'exercice à venir nous pourrions défalquer 200 000 €".

Réponse de Jérôme. Viaud à Damien Voarino.
Conseil municipal du 1^{er} juillet 2014.

DANS L'ALAMBIC

M'as-tu-vu ? : Jeudi 8 octobre se tenait la commission culture de l'Agglo. Le président, Jérôme Viaud, est arrivé avec 20 minutes de retard et il est reparti... 8 minutes, après, non sans avoir photographié les membres de la commission ! Jérôme Viaud peut être président de tout à ce rythme là. Quant à l'efficacité...

Aux abonnés absents : Sur le site internet de l'Agglo, les délibérations ne sont pas accessibles. Transparence, quand tu nous tiens !

Prolongement de la pénétrante : près de 80 millions d'€uros pour déplacer les embouteillages du rond-point des Quatre Chemins à St-Jacques et défigurer le paysage. Quel est le pygmalion qui a conseillé ce projet ?

Pénétrante (2) : Le projet du Conseil général prévoit deux voies montantes, une descendante... et une piste cyclable. Le tout avec une pente à 7%. Les cyclistes vont pousser en montant et descendre à fond la caisse. Bonjour les mollets... et la sécurité.

Pénétrante (3) : Ça va puer le CO₂ et vibrer disent riverains et associations mécontents. Les écoliers de St-Antoine et de St-Jacques vont aussi en profiter. Pas de jaloux !

Pénétrante (4) : La pente serait donc de 7%. Il est à préciser que la montée de l'Alpe-d'Huez est en moyenne à 7,9, le Tourmalet à 7,4, ou l'Aubisque à 7,2. Les cyclistes auront au moins l'impression de faire des étapes du Tour de France, le tout au bord de mer. Bravo aux organisateurs !

Symrise : Le Tribunal Administratif a annulé le cadeau (750 000 €uros) de l'Agglo, à la société Foncière Europe en juillet 2013. Pour l'instant ni M. Leleux (en son temps), ni M. Viaud n'ont rien engagé pour récupérer l'argent. Au contraire !



GRASSE À TOUS

Notre logo représente des personnages de différentes couleurs, symbolisant la diversité de milieux et d'origines des Grassois, qui se tiennent par la main. C'est le signe de l'entente et de la solidarité. Ce que nous voulons pour Grasse, c'est une gestion sociale, solidaire, écologique et démocratique.

www.grasseatous.viabloga.com

CHAMBRE RÉGIONALE DES COMPTES : UN RAPPORT TRÈS DÉRANGEANT

Il fallait s'y attendre.

Après avoir pris plusieurs mois pour répondre à la Chambre Régionale des Comptes (CRC) qui a examiné sa gestion (calamiteuse) de l'Agglomération entre 2008 et 2012, M. Leleux s'est fendu d'une interview à Nice Matin, le 11 novembre, pour expliquer de façon tout à fait approximative, que tout était dans l'ordre des choses et que particulièrement Symrise-Arôme Grasse était financièrement une opération bénéficiaire. Mal lui en a pris.

Dans une réponse argumentée, Paul Euzière a pointé que sur le fond, ce rapport est accablant pour sa gestion.

"Tous les points examinés révèlent des dérives, de l'à-peu-près, du copinage et de l'opacité aussi bien en matière de gestion du personnel, de passation et d'attribution des marchés publics, de subventions incontrôlées à certaines associations et de dérapages des coûts de certaines réalisations".

S'agissant du dossier Symrise-Arôme Grasse, deux constatations s'imposent note le président du groupe des élus "Grasse à Tous-Ensemble et Autrement".

"D'une part, la ville de Grasse et la Communauté d'Agglomération ont perdu toutes les actions en justice initiées : au Tribunal Administratif, en Cour d'Appel et en Cour de Cassation.

D'autre part, M. Leleux assure que "quand toute la commercialisation sera achevée, ce seront plus de 14,4 millions d'€ qui auront été collectés".

Le rapport de la CRC indique qu'au regard du Budget de l'Agglomération, "le poids du Budget annexe Ste Marguerite [Symrise-Arôme Grasse] n'est pas négligeable avec un budget dépassant, en 2012, 23 millions d'€ de dépenses d'investissement".

Or, en 2013, puis encore en 2014, le Conseil d'Agglomération a voté de nouvelles "subventions d'équilibre" pour l'opération Symrise-Arôme Grasse, la dernière, le 26/09/14, de 1 million d'€.

Soit, à ce jour, un total minimum de 24 millions d'€ d'investissement.

14 millions de rentrées prévues pour 24 millions d'€ de dépenses d'investissement.

La perte avoisinerait de 10 millions d'€, si tout était arrêté aujourd'hui. Ce qui est loin d'être le cas"...

Ces choix et ces méthodes aber-

rantes –ce rapport le montre– plombent et continueront de plomber pendant de longues années l'avenir de notre ville et de l'intercommunalité.

Verbatim

La Chambre Régionale des Comptes :
"des bouffons !"

Échanges plutôt vifs entre le maire de La Roquette, André Roatta, vice-président de la Communauté d'Agglomération, qui, surexcité, venait de traiter de "bouffon", Paul Euzière, suite à son intervention sur le rapport de la Chambre Régionale des Comptes et le dossier Symrise-Arôme Grasse :

Paul Euzière : "Simplement, sur 50 pages, M. le Vice-président, il y a un rapport de la Chambre Régionale des Comptes établi par des magistrats financiers qui sont des "bouffons" et "n'y comprennent rien" ?

André Roatta : "Bien sûr qu'ils n'y comprennent rien !

Je m'en vais. Ils n'y comprennent rien, mais ils veulent faire les beaux".

Conseil communautaire

(séance publique du 24 octobre 2014)

Un (futur) siège de la police à coût variable...

Au Conseil municipal d'octobre, quand Paul Euzière a demandé au maire de Grasse combien allaient réellement coûter les travaux du nouveau poste de police municipale (à Babali), le premier magistrat s'est empêtré dans les chiffres. Tout d'abord, il n'a pas répondu, noyant le poisson. Devant l'insistance de Paul Euzière, il a lâché "600 000 €uros". Émoi dans la salle. Puis, se tournant vers ses conseillers, il rectifie son tir : ce sera 300 000 €uros, plus les 200 000 de l'achat du bâtiment, qui est selon le maire "une bonne acquisition". Ensuite il précise

que "les travaux seront réalisés par les services municipaux pour limiter les coûts", "sauf pour les ascenseurs".

Quand un projet, important comme celui d'un poste de PM décent est lancé dans un flou pareil (le maire l'a annoncé pour la fin 2015 [sic]), les surprises ne tardent pas à apparaître. Surtout dans une vieille bâtisse... D'autant qu'aucun chiffre précis n'a été annoncé, ni sur la nature des travaux, ni sur le coût.

Salon de l'auto... satisfaction

Au conseil municipal, à chaque intervention d'un élu, le maire ne peut s'empêcher (?) de "remercier

chaleureusement" ceux de sa majorité pour "l'excellence de leur travail, la qualité de leur intervention"... A chaque intervention. C'est rasoir, sirupeux et improductif. L'opposition n'est pas épargnée non plus... mais seulement lorsque celle-ci vote pour la résolution. Alors on assiste à des "félicitations" surréalistes comme, par exemple, lorsque le conseil vote à l'unanimité de banales délibérations sur "la protection fonctionnelle des agents publics", "la participation financière de la ville aux classes de découverte", ou, on ne peut pas tout citer, "la demande de travaux dans une école".

Persévérance. Jean-Pierre Leleux, tout fraîchement réélu sénateur (UMP), vient d'être nommé secrétaire du Sénat, après que l'UMP départementale ne l'ait pas désigné pour l'élection. Reste maintenant à être plus présent au Palais du Luxembourg que lors du premier mandat.

Je suis partout. Dans le Kiosque d'octobre, "le retour en photos" se transforme en tract de propagande. J. Viaud y est apparu 16 fois en 6 pages!

Le FN, au secours du maire (1). Le maire voulait doubler ses frais de représentation en passant à 5 000 euros. Les représentants du FN ont trouvé cette somme "dérisoire". Rebelote au Conseil suivant...

Le FN, au secours du maire (2). Lors du conseil d'octobre, J.M Degioanni a voulu aussi jouer les bons copains en attaquant "la gauche" sur la gestion des villes qu'elles avaient dirigées, ou qu'elle dirige. Le maire a apprécié en lançant un sonore et reconnaissant "bravo". Pour ceux qui, à Grasse, doutaient encore de leur promiscuité, le doute n'est plus permis. Bravo !

Le FN... s'emmêle les idées toutes faites. Jean-Marc Degioanni a reproché à Paul Euzière d'avoir, en son temps, entraîné les Grassois dans le projet coûteux de la Pyrofusion. Encore raté (décidément). Paul Euzière a précisé

Ecrits et chuchotements

calmement qu'il n'avait pas pu voter puisque à l'époque il ne siégeait pas au Conseil. Avant de critiquer, il faut connaître les dossiers. On ne dit pas bravo.

Philippe Westrelin, premier adjoint de la nouvelle municipalité a déclaré (N-M



*"Babali" un nouveau siège de la Police municipale.
A quel prix et quand ?*

25/6) : "Si je me fais blouser, c'est stop". Blouser, mais par qui, pour quoi ?

Gilles Rondoni, adjoint aux sports (N-M 9/7) : "Le sport doit devenir prioritaire." Avant, ce n'était pas le cas ? Message transmis à Jean-Pierre Leleux.

Sillages (1)

Questions dérangeantes

Le rapport d'exploitation 2013 du syndicat intercommunal Sillages a été présenté au conseil communautaire du 24 octobre.

Il est plein de vide. Il ne mentionne pas l'endettement de Sillages, alors qu'il y a notamment

deux emprunts de 30 ans d'un montant de 4,5 millions d'€.

Il n'y a pas un mot sur le funiculaire. Pas un mot sur ce projet dans lequel Sillages s'est engagé sans Enquête Publique et pour lequel des emprunts ont été contractés.

Pas un mot sur les emprunts

qu'il a induits.

Rien non plus sur le contentieux avec la CASA qui a été tranché par le Conseil d'État en défaveur de la CAPAP et qui s'élève, à 2 millions d'€, qu'il faudra payer

Aucune explication sur un emprunt de 3 millions d'€ en section "investissement" Pour financer quoi ?

Autant de questions posées par Paul Euzière et dont Jérôme Viaud a reconnu le bien fondé. Sans y répondre.

Sillages (2) les dépenses d'exploitation ont explosé

De 2010 à 2013, les dépenses d'exploitation du syndicat intercommunal Sillages ont explosé.

Elles sont passées de 10 millions d'€ à presque 14. Soit 38% d'augmentation. Cette explosion des dépenses d'exploitation est essentiellement imputable aux charges financières, à l'amortissement, aux charges à "caractère général" et aux "charges exceptionnelles". C'est-à-dire au projet de funiculaire.

En même temps le nombre de voyages urbains -hors transports scolaires- a diminué de 1 950 000 à 1 663 000. Soit -14,67%. Une baisse de près de 15% Il faudrait, s'interroger sur ces chiffres avant d'envisager telle ou telle forme de "Transport en Commun en Site Propre". D'un côté les dépenses de Sillages explosent. De l'autre, le service rendu aux usagers diminue.

Sillages (3) : où sont les responsables ?

Jusqu'en avril, le syndicat de transports Sillages était présidé par un proche de J.P. Leleux, l'adjoint grassois F. Reyne.

C'est d'abord à ces deux élus que l'on doit les gaspillages et l'endettement pour le funiculaire (13, 14 ou 15 millions d'€).

Aujourd'hui, M. Leleux est recasé au Sénat et M. Reyne a été nommé Directeur de cabinet du président de l'Agglomération. Sans doute en vertu du principe de responsabilité...

